

Magny Bulletin municipal 2024



Le Tremblay Bienfol Bréhainville Boisseau Boissay Harville La Charmille La Gouletterie La Halte Le Bois de Magny Le Bois de la Motte Le Bois des Noues Montperthuis Mousseaux





Votre fournisseur

^a Chartres, ^{en} Eure-et-Loir, ^{et sur} toute la France SYNELVA

02 37 91 80 00 www.synelva.fr







FLORENCE, BENOIT et ARNAUD LEMAIRE vous accueillent dans leur Ferme







à 2km de LUCÉ OUERRAY Cne d'Amilly (28)









OUVERT : tous les jours de 8h45 à 12h15 et de 14h à 19h

FERMÉ les : Dimanches, jours feriés et lundis matin

Le mot du Maire

Chers Magnusiens et Magnusiennes,

C'est avec un grand plaisir que je vous écris, en ce début de nouvelle année.

Une année olympique pour la France mais aussi pour notre commune. Magny est labellisée « terre de jeux 2024 ». Une journée sera à retenir sur le week-end du 22/23 juin 2024, nous communiquerons autour de cet évènement exceptionnel, dès que les choses se préciseront. En 2023, nous avons rencontré le secrétaire général de la préfecture, Yann Gérard, ainsi que le Président du département, Christophe Le Dorven. Nous avons évoqué différents dossiers comme l'état du réseau routier, la situation financière délicate de la commune, le questionnement sur la position actuelle des maires, les différentes aides



financières possibles pour rénover notre salle des fêtes, la problématique des incivilités, ainsi que le projet de piste cyclable ou voie verte pour relier la gare au bourg de la commune. Ces deux rencontres se sont avérées très constructives pour l'avenir.

Concernant le lotissement du Bois Gahot, la crise immobilière freine les transactions, mais il ne reste malgré tout plus que 4 terrains à la vente.

La gestion des petites collectivités, telle que notre commune, n'est pas simple. Beaucoup de questions ou d'interrogations me sont parvenues de la part d'habitants. Des rencontres physiques ou numériques se sont organisées, le dialogue a eu lieu. J'ai malheureusement souvent dû répondre par la négative en expliquant la situation. Les priorités sur la commune sont identifiées depuis un certain temps et la commune est à ce jour bloquée sur le plan financier. Des solutions seront trouvées, il faut juste de la patience et de la compréhension. En tant que responsable financier, je ne peux dépenser l'euro que nous n'avons pas.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour l'investissement effectué tout au long de l'année ainsi que le personnel enseignant.

Je remercie également les différentes associations pour les activités proposées. Cela suscite un réel intérêt pour la population locale.

J'adresse ma reconnaissance aux membres du conseil municipal qui se sont investis pour fêter Halloween en utilisant les moyens du bord.

2024 s'engage et nous comptons continuer à voir vivre la commune de Magny au travers de différents moments de partage. La journée consacrée à nos ainés commence à s'organiser, ce sera le dimanche 21 avril...

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons les meilleurs vœux pour cette année Olympique qui démarre.

Votre Maire, à votre écoute. Frédéric DELESTRE

SOMMAIRE

Vie pratique, finances	3,4	J2024, découverte commune	19,20
Tarifs postaux, Yep's	5,6	Commerçants, halloween	21,22
Recensement, JDC, SNU			
Electricité, tarifs	9,10	Etat civil, commémorations	25,26
Urbanisme, eau	11,12	CRC, APE	27,28
Assistantes maternelles, école	13,14	Amicale pompiers, CDF	29,30
Transports	15,16	Rubrique informatique	31
Renas des Anciens	17 18	CR conseils	32 33 34

L'équipe municipale

Maire: Frédéric Delestre 06 29 63 30 11 1^{er} adjoint: Dominique Ronce 06 43 19 55 41 2^{ème} adjoint: Francisco Goncalves 06 03 22 68 34

Les conseillers :

Driss Essadiki Yannick Lefebvre Alain Gallet Emmanuel Lefèvre Roselyne Renaudin Véronique Le Péroux Céline Thibault Stéphanie Lucas

Vincent Kindmann Sébastien Evain Michel Blau

Christian Quouillault

Permanences du secrétariat de mairie et de la poste

Heure de levée de la boîte postale située devant la Mairie : du lundi au vendredi à 15h25 et le samedi à 11h00

Attention : en début d'année 2024, les horaires de Mairie et de La Poste sont modifiés. L'affichage des horaires est régulièrement mis à jour sur la page Facebook de la commune, sur son site internet ainsi que sur la porte de la Mairie.

Numéros utiles

POMPIERS: 18 SAMU: 15

NUMERO D'URGENCE: 112

NUMERO D'URGENCE PAR SMS: 114

ENFANCE MALTRAITEE: 119

Gendarmerie Illiers Combray : 02 37 24 25 70

Communauté de communes : 02.37.23.25.72 Service des eaux Communauté de communes :

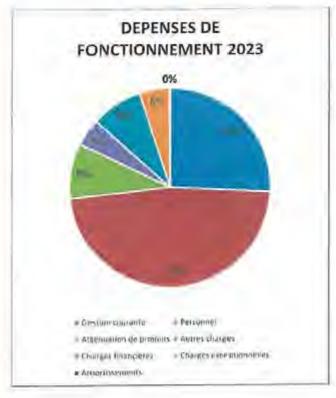
02.37.24.32.45

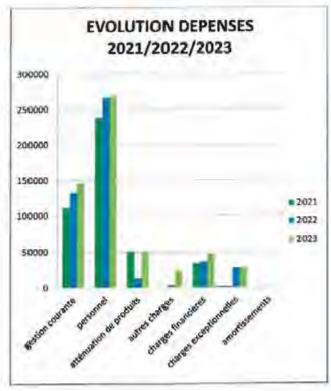
Service d'urgence SYNELVA: 02.37.91.80.20

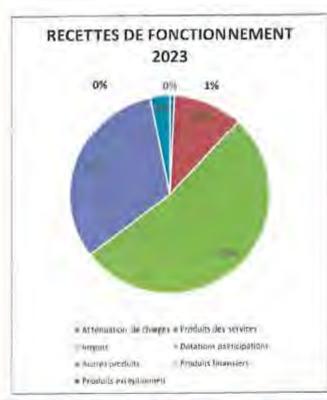
Ecole de Magny : 02 37 24 52 90 France Services : 02 37 25 28 33

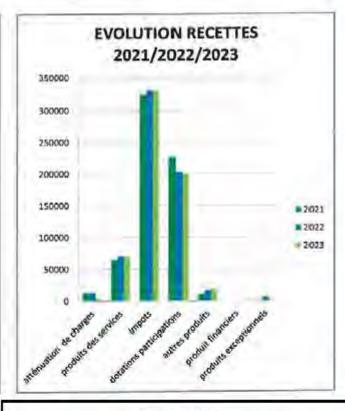


Finances









AMBULANCES - VSL - TAXIS



GIROUX

Eni Agrélia M° 72

Fransports toutes distances TAXI 9 PLACES

6: rue de Chartres - 28120 (LLIERS-COMBRAY

02 37 24 11 05



MECANIQUE - CARADSSERIE - PEINTURE
Réparations toutes marques - Ventes VN et VO

GUILLAUME ROYER

19 Rue d'Hauville 28120 Bailleau le Pin Tél : 02.37.25.37.41 mail : rgautomoto@orange.fr

Tei on s'occupe de votre carte grise l

Tarifs postaux



Prix des timbres au 1er janvier 2024

Prix des timbres en 2024







1,96€

2,99€

- Timbre vert (écologique J+3) 1,29 €
- Timbre violet (International) 1,96 €
- Timbre turquoise (Lettre Services Plus J+2) 2,99 €
- e-lettre rouge (Lettre en ligne prioritaire J+1): 1,49 €

Lettre verte

Tard lettre verte 2024 Lettre verte suive	
129 €	179 0
2500	h 0.0 m
= 50.4	4.004
80.1	- 6,000
T 10 4	H.20 6
	WY9-W
	25# (# 10 f

Lettre Services Plus

Polan	Tanil Lettre Services Plus 2 024	
Заправил 20 р	2.59 €	
100g	890 é	
2500	1,000	
566g	4,694	
Sky	4.94	
izig	10.114	

e-lettre rouge

Numbre de feuilleu	Fant re-tettre rouge 1 2024 noi: et blanc	Tant te-fettis rouge * 2024 - coulour
2 8 8 12 9 0 coopera	149 e	-1.99 e
4 4 7 (8 4)4 page	1294	4154
8 a 17 116 à 54 000000	7.09 €	Y 69 4
tit a to titl a 60 pages.	0,694	15 89 K

Massages bien-être Sophrologie Lumino-relaxothérapie « Ollé Mains » RDV au 06.03.35.90.23

Lettre recommandée

Recommende	Rt	192	RY
Јордил 20 g	6.004	# 40+	1 300 6
26 a 10 g	Vitr	TOWN	0.000
50 w 100.9	8 92 6	Time	901
\$00 à 250 g	8.865	9.62 6	10.95 k
250 à 100 s	70.013-0	10.64 #	19.71 4
350 6 750	mar	SHATE	15.464
500 g à 1kg	1(4)4	35.85%	18764

olissimo	
Point	Tarits consumo 2024
pineri-(10 g	3,300
nep y	4994
(5/1)	H 10 e
180	.H.)60 e
449	10.15+
.00	15 mb +
10 10	22.00 *
Thing .	28.70 €
they	15124



YEP'S est une plateforme dédiée à tous les jeunes de la région âgés de 15 à 25 ans, quel que soit leur statut. Elle met à disposition des aides et des informations utiles pour les accompagner dans leur cursus et leur quotidien.

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez, travaillez et/ou étudiez en Centre-Val



de Loire ? YEP'S s'adresse à vous ! À l'âge des choix et des décisions, de l'accès à l'autonomie, des « premières fois » (emploi, appartement, budget...), des aides et bons plans visent à vous faciliter la vie. Elle permet entre autres de bénéficier gratuitement de la carte Rémi Liberté Jeunes et de réaliser des économies sur les transports avec des réductions jusqu'à -66% sur les billets de train ou de car en Centre-Val de Loire ou depuis et vers l'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire.

YEP'S propose aussi de découvrir des lieux culturels de la région, et d'obtenir des réductions pour des manifestations en tous genres : spectacles, concerts, festivals, visites de musées et monuments, etc. Avec la cagnotte culture YEP'S, des aides financières sont créditées dès l'inscription : 6 € pour les achats de livres, 6 € pour le spectacle vivant et le patrimoine, 4 € pour le cinéma, etc.

Mais ce n'est pas tout ! YEP'S c'est aussi :

- Une aide à l'achat d'équipement professionnel,
- Une aide pour financer les études à l'étranger,

Des articles publiés régulièrement, avec plein d'infos utiles (sur les aides au logement, par exemple) ...

Créez votre compte sur yep's.fr

Carte d'identité et passeport





Inscription liste électorale

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous pouvez vous inscrire en ligne, grâce au téléservice disponible sur <u>Service-Public.fr</u> sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du <u>Cerfa n°12669*02</u> de demande d'inscription ; par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Une fois son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, la personne reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). En cas de perte ou de vol, il peut demander une attestation de situation administrative. Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand faut-il faire le recensement citoyen?

La période du recensement citoyen dépend de la situation du jeune :

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16° anniversaire et jusqu'à la fin du 3° mois qui suit.

Exemple : si votre 16° anniversaire est le 12 mai 2024, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 mai 2024 et le 31 août 2024.

A quoi sert le recensement citoyen?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen car il permet :

- D'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France.
- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être exempté), est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

Quelle est la démarche à effectuer ?

Le recensement se fait auprès de la mairie de la commune de votre domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place.

Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Livret de famille à jour.
 - Une fois votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

INSCRIPTIONS ECOLE et PERISCOLAIRE:

Votre enfant entre à l'école en septembre 2024, vous pouvez d'ores et déjà vous rendre à la mairie ou à l'école pour que l'on vous délivre les dossiers d'inscription. Ensuite, le directeur vous recevra. Pensez à vous munir :

- De son carnet de santé,
- Du livret de famille.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La JDC fait suite au recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) des jeunes Français. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre journée sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez. Si vous vivez à l'étranger, la journée peut y avoir lieu.

Convocation

Vous recevez une convocation écrite vous indiquant la date de votre JDC entre la date de votre recensement et celle de votre 18° anniversaire.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de votre JDC. Votre participation y est obligatoire.

Délivrance du certificat

A la fin de la journée, il vous est remis un certificat de participation à la JDC ou une notification d'exemption médicale accompagnée du certificat d'exemption.



SNU

Vous avez entre 15 et 17 ans?

Le SNU est facultatif mais vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action à travers la réalisation d'initiatives individuelles et collectives très concrètes à la croisée de vos préoccupations et des enjeux auxquels le pays est confronté.

La chance de vivre une expérience unique et gratuite durant laquelle vous apprendrez à intervenir face à un accident, à contribuer à rechercher une personne disparue, apporter les premiers gestes qui sauvent à une personne victime, et faire face aux effets du changement climatique. Vous y découvrirez le rôle de nos forces armées, de nos forces de sécurité intérieure et de sécurité civile dans la défense de notre pays et la protection de sa population.

Pour certains, vous y découvrirez vos droits, ou une vocation professionnelle. Pour tous, c'est une formidable aventure humaine, où vous y ferez l'expérience de la cohésion et de la fraternité, par le sport, par les cérémonies, et par ce temps de vie en commun.



Mes factures d'électricité

Personne n'est sans savoir que le prix de l'électricité ne cesse d'augmenter et les factures flambent. Synelva, qui est le fournisseur d'électricité sur notre secteur, a lancé une campagne d'installation de compteurs LINKY. Si un compteur LINKY est installé chez vous et qu'il est communicant, vous pouvez consulter jour par jour votre consommation via l'application « Synelva mon compte ». Vous devez, au préalable, créer un compte (adresse mail, mot de passe) et avoir une facture synelva à disposition pour renseigner des références liées à votre contrat :

https://www.synelva.fr

Voici l'utilisation de l'application pour surveiller sa consommation journalière :













Salle des fêtes

Tarifs 2024	HABITANT DE LA COMMUNE	PERSONNE EXTÉRIEURE A LA COMMUNE
Grande salle (avec cuisine) – 150 personnes		
1 jour	200 €	400 €
Supplément Chauffage	100 €	100 €
Petite salle 1 jour – 40 personnes	60 €	150 €
Cuisine	30 €	60 €
Chauffage	80 €	80 €
Forfait Week-end (samedi + dimanche) avec cuisine		
Grande salle	300 €	500 €
Grande salle + petite salle	400 €	700 €
Chauffage	100 €	100 €
Réunions		
Grande salle	offert	100 €
Petite salle	offert	50 €
Vin d'honneur (durée de 3h)		
Grande salle	70 €	70 €
Petite salle	40 €	40 €
Location de couverts	1€	1€
Location table	2€	uniquement pour les habitants
Location chaise	0,50 €	de la commune

La location de la salle des fêtes est suspendue sur la période hivernale

Renseignements sur les disponibilités auprès de la mairie ou sur le site internet Pour les associations, seule une participation de 30€ pour le chauffage est demandée.

Culte

Le secteur paroissial d'Illiers-Combray est rattaché au Doyenné des Vallées qui regroupe les paroisses de Courville, Saint-Georges-sur-Eure. L'abbé Olivier Monnier est joignable au presbytère d'Illiers-Combray au 02 37 24 00 34.

Cimetière

A l'entrée du cimetière, un plan renseigne sur les emplacements des concessions et l'identité de leurs occupants.

Tarifs 2024:

Concession trentenaire : 200 € Concession cinquantenaire : 320 €

Case colombarium (édifice où l'on place les urnes funéraires) :

Concession trentenaire : 400 €
Concession cinquantenaire : 800 €
Plaque nominale : 150 €

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres : 50 €
Plaque nominale et gravure : 150 €

Cavurne (sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes des défunts) :

Concession trentenaire: 90 €

Le périscolaire

Restauration scolaire:

Les repas de la cantine sont livrés par l'EHPAD "Les Genêts" d'Illiers-Combray.

Le prix du service restauration est fixé à 4,70€ (3,90€ + 0,80€ de garderie).

En cas d'absence, il est demandé d'avertir la Mairie par mail ou au 02 37 24 52 14.

Garderie:

La garderie du matin est ouverte de 7h00 à 8h50, du lundi au vendredi.

La garderie du soir est ouverte de 16h30 à 18h30 du lundi au jeudi et de 16h30 à 18h00, le vendredi.

Les enfants y sont accueillis par deux employées communales.

Le tarif de la garderie est fixé à 1,90€ par demi-journée et par enfant.

Urbanisme

Depuis décembre 2020 le PLUi a été adopté en conseil communautaire. Il est consultable sur le site internet de la communauté de commune www.entrebeauceetperche.fr.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté de Communes. Vous continuez à les déposer à la mairie de Magny qui les enregistre, les contrôle puis les transmet à la Communauté de Communes pour instruction. Les dossiers reviennent ensuite en mairie de Magny pour signature par le maire.

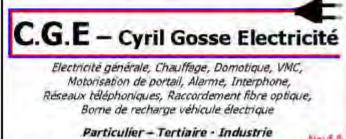
Pour toute demande, il est nécessaire de remplir un document CERFA, disponible en Mairie ou téléchargeable sur

http://www.entrebeauceetperche.fr/fr/pages/instruction-des-actes-durbanisme-119.html Exemples:

- Déclaration préalable de travaux en Mairie pour:
- modification extérieure de la façade,
- abri de jardin (surface n'excédant pas 20m²),
- ouverture de fenêtre de toit,
- pose de panneaux solaires au-delà d'une hauteur d'installation de 1,8m et jusqu'à 250kW.

Le délai d'instruction est d'un mois.

Demande de permis de construire en Mairie pour des surfaces de plus de 20m² (construction neuve, garage). Le délai d'instruction est de deux mois.



06.13.69.35.19

cyril.gosse28@gmail.com

Neuf & Renovation Deparmage Devis granuit

5 Rue Jean Moulin - 28120 ILLIERS-COMBRAY

Ab'cis Architecture 28 Baticoncept





Bienvenue chez AB'CIS architecture 28, votre cabinet d'architecture situé à Bailleau-le-Pin dans le département de l'Eure-et-Loir (28)

None time chargeme, dans le vesport des regios de Fart, d'effictuer de A.Z.Z tem cue tracaux de yeatime et de rémocation. ARCIS archin cours: 28 mains des binguenes d'Indonaton, mahaire le, communerance, termanes es publica-

Nus architectes some assurent un accompagnement permunalise sur la durée totale des travances (des demandes administratives dant le permix de commune, déclaration préalable, autorisation de mivaux.

nce de Chartree. Jean-Manuel VA2 a +07.37.20.45.61 MAIN (METS 117, 12.55

Nous mettons à votre disposition une équipe de spécialistes dotes d'une forte capacité. d'éconne, pour le conveil et l'élaboration des actums à menes. Betroover-nous egalement dans nutre colonici à l'ey-la-Banaille 27

Pour plus de remeagnements concernant la countraction de béningents ou autres projets ... sendles prendre contact avec APCIS architecture à Baillearde-Par (20):











Eau et assainissement

Il est rappelé à tous les habitants de Magny que toutes les fuites après compteur sont à leur charge. Notre agent est à votre disposition pour tout renseignement pouvant vous aider mais sans pouvoir intervenir sur votre réseau.

Le tarif de l'eau sur la commune de Magny pour l'année 2024 reste stable.

Le conseil municipal a fixé le tarif de l'eau à 1.50€ le m3

Location compteur : 10 €/an

Remplacement ou déplacement compteur dans la rue : 350 €

Vente eau : 1,50 € le m³ + taxes :

- FSIREP / 0,069 €

- Agence de l'eau : 0,310 €

- redevance assainissement non collectif : 18 € reversés à la Communauté de Communes Vous avez la possibilité de régler cette facture en utilisant le service « Paiement de proximité » ou sur le site de la Mairie via l'onglet Services en ligne.











Assistantes maternelles

Madame DEZERT Angélique 2 Clos de l'Echalier
Madame GUERIN Laetitia 14 rue de la Tuilerie
Madame LEFEVRE Betty 8 rue du Grand Orme
Madame MARTIN Léa 14 rue de la Beauce au perche
Madame MONFERME GUILLE Perrine 10 rue des Thuyas – Le Tremblay
Madame VASSEUR Martine 11 rue des Thuyas – Le Tremblay

Pour les jeunes parents, la Communauté de Communes a créé un espace sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations : www.entrebeauceetperche.fr

Possesseurs d'animaux

Article 99.6 du règlement sanitaire départemental :

Il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues, ils doivent être tenus en laisse et vous devez ramasser les déjections canines de vos animaux.

Article 102 du règlement sanitaire départemental :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité des voisins en particulier pour les aboiements réguliers.

Animaux errants :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et dans le respect de l'article L211- du code rural et de la pêche maritime, tout animal errant et/ou en état de divagation **doit être signalé en mairie**, celle-ci se chargeant ensuite de contacter la société qui recueillera l'animal. A ce titre, une convention de ramassage et de capture d'animaux a été signée avec la société LUKYDOGS CAPTURE.

BIEN VIVRE ENSEMBLE!



Suite à de nombreux désagréments, nous vous rappelons certaines règles essentielles pour « bien vivre ensemble ». Merci de les respecter!

Haies/arbustes

Plantations et branches ne doivent pas dépasser de votre propriété.

Nous vous demandons de bien vouloir élaguer vos haies/arbustes afin que ceux-ci n'obstruent pas la visibilité des panneaux, n'empiètent pas sur la voie publique, ni chez les voisins.

Entretien des terrains – brûlage des végétaux

Un jardin non-entretenu peut causer des torts au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir à minima votre propriété. Nous vous rappelons que les feux sont strictement interdits, y compris le brûlage des déchets végétaux. Il est cependant possible de les déposer en déchetterie ou de réaliser du compostage. Les nuisances sonores

Afin de respecter le voisinage, nous vous demandons de respecter les horaires suivants lors de vos travaux, bricolage et jardinage pouvant générer du bruit.

- les jours ouvrables de 8h à 12h et 13h à 19h30
- les samedis de 9h30 à 12h et 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30



Sans actionnaires, on n'a que nos clients à satisfaire.



24, RUE DE CHARTIRES - 28120 ILLIERS COMBRAY Tél. 02 37 25 23 51 - email : 37310@creditmutuel.fr

On parle "métiers" à l'école cette année!

L'école Claude Daniel de Magny, du Regroupement Pédagogique Intercommunal Cernay – Les-Châtelliers-Notre-Dame – Magny – Marchéville, accueille les enfants de la Petite Section de maternelle au CE1 répartis en quatre classes (Marchéville accueille les enfants du CE2 au CM2). L'équipe enseignante est composée, pour la sixième année consécutive, de Mmes ESNAULT, FOUCHER et FERRÉ et de M. LABUSSIÈRE qui assure également la direction de l'école. Mme SERVAIN prend cette année le relais de M. LABUSSIÈRE le mardi, jour de décharge de classe pour la direction.

En lien avec le partenariat engagé lors de l'année scolaire dernière, un Jumbo Run a fait étape sur le parking de l'école. Il s'agit de permettre à des personnes handicapées de pouvoir effectuer une balade en side-car.

Les enfants ont pu découvrir ce mode de transport et échanger avec des résidents du Foyer de Vie de Courville-sur-Eure.



L'équipe reconduit les "matinées des parents" conformément au projet d'école. Il s'agit de moments où les parents (et grands-parents), qui peuvent se rendre disponibles, mènent des ateliers (préparés par les enseignants) auprès de groupes de 5 à 6 enfants de 3 à 8 ans.

Deux matinées des parents ont déjà eu lieu cette année : l'une à l'occasion de la "semaine du goût" en octobre, et l'autre, le 1^{er} décembre, pour mettre l'école aux couleurs de Noël.

Comme chaque année, les écoles de Magny et Marchéville se sont retrouvées avant les vacances de Noël pour un moment de chorale partagée et un petit goûter convivial.



Sur le plan culturel, les enfants assisteront à un spectacle au mois d'avril 2024 et profiteront, plus tard dans l'année, d'une séance de cinéma au Cinémobile à Illiers-Combray.

L'équipe enseignante a choisi de travailler tout au long de l'année sur le thème des métiers. Aussi, différentes actions sont menées en ce sens.

Ainsi, les enfants des différentes classes ont bénéficié de l'intervention d'une maman d'élève, infirmière en

hôpital, et sont allés, en décembre, découvrir la caserne des pompiers d'Illiers-Combray. Ces derniers avaient préparé quatre ateliers présentant différents aspects de leur métier qui ont beaucoup plu aux enfants.

Au mois de mai 2024, un voyage scolaire sur deux jours, réunissant les classes élémentaires de Magny et Marchéville (du CP au CM2) est prévu pour aller visiter le chantier médiéval de Guédelon et les carrières d'Aubigny et ainsi, approfondir les connaissances concernant les métiers liés à ces lieux.

Modernisation de la voie ferrée entre Chartres et Courtalain

La ligne Chartres-Courtalain, voie unique de 53 km, a fait l'objet d'une première phase de travaux "d'urgence" en 2019 entre Chartres et Illiers-Combray, pour éviter les ralentissements. Une deuxième phase de modernisation est réalisée en ce moment.

Ce chantier a pour objectif:

- pérenniser la ligne pour 15 ans,
- maintenir la capacité de la ligne,
- maintenir la vitesse de circulation de la ligne (100 km/h),
- maintenir l'aptitude de charge pour le fret.

Remplacement de 50 km de rails, renouvellement complet (rails, traverses, ballast) de 18 km de voie, renouvellement de 4 ouvrages d'art, rénovation de 18 passages à niveau, remplacement de 3 aiguillages.







3 juillet - 20 août 2023 : travaux préparatoires de nuit, installation des bases chantier et approvisionnement des matériaux

21 août 2023 - 24 mars 2024 : fermeture de la ligne au trafic TER

A septembre - 25 septembre 2023 : trayoux de jour (8h. 0-16h30). Dessette fire possible en mannée et soirec, Formetura complète de la ligne du point kalometrique 127 jusqu'à Counalain : 4 installations terminales amb andrées sur 5 dessenvieu en matinée et soirée.

d septembre - 1" octobre 2023 : Termenae some firm à Countainer

2 octobre 2023 - 24 mars 2024 : remeture integnile de la ligne

25 mars - 17 mai : trayaux de finition de muit

2024

Ce type de chantier fortement mécanisé engendre des nuisances sonores dues au fonctionnement des trains et des engins de chantier, en particulier l'avertisseur sonore qui assure la sécurité des agents. Celles-ci sont toutefois limitées dans le temps, du fait de l'avancement linéaire du chantier.

43 passages à niveau sont fermés temporairement pour assurer la sécurité du chantier et permettre la rénovation des platelages (planchers). Des déviations routières sont mises en place. L'organisation du chantier a été définie :

- pour libérer au mieux la période céréalière active entre mars et octobre.
- pour gêner le moins possible les dessertes pour les scolaires qui représentent une grande partie des voyageurs de la ligne (vacances scolaires intégrées dans le planning travaux).

Un plan de transport adapté avec des autocars de substitutions est mis en place par SNCF Voyageurs, en collaboration avec la Région Centre-Val de Loire, autorité organisatrice des mobilités. Conscientes des nuisances occasionnées, les équipes SNCF Réseau vous remercient pour votre compréhension.

Les informations sur le chantier (programme travaux, impacts sur les circulations ferroviaires, dates de fermeture des passages à niveau, etc) sont consultables sur le site :

cvl.sncf-reseau.com

Une adresse mail permet de contacter l'équipe SNCF Réseau : cen.travauxcvl@reseau.sncf.fr

Transports

Depuis Magny, différents transports sont proposés à la population.

- Tout le monde a connaissance de la ligne SNCF (actuellement en travaux), des bus sont mis place jusqu'au retour au fonctionnement habituel.

- Les élèves des écoles de Magny, Marchéville mais aussi du collège d'Illiers-Combray ont la possibilité de se rendre à leur établissement scolaire par les transports Rémi.

- Tout le monde peut bénéficier du transport à la demande du lundi au samedi de 9h à 17h en appelant le 0 806 70 33 33. Ces transports desservent plusieurs points d'arrêt sur Chartres, Mainvilliers, Le Coudray, Illiers-Combray.

Grande nouveauté de cette année, une nouvelle ligne Rémi a été mise en place pour les élèves post 3^{eme} qui poursuivent leurs études ou formation sur Chartres ou toute autre personne qui souhaite se rendre sur Chartres.



Le repas des anciens

Le repas des anciens s'est déroulé le 02 avril 2023. Une journée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la convivialité. Sourires et fous rires étaient aux rendezvous.

Ce déjeuner offert par la commune à nos ainés de 65 ans et plus, a permis de rassembler pas moins de 70 convives.

Nos seniors ont été accueillis sur un tapis rouge et une haie d'honneur composée de l'ensemble du conseil municipal, déguisé pour l'occasion.

Ils ont pu apprécier la salle des fêtes méta-

morphosée sur un décor inspiré de l'époque Napoléonienne et l'arrivée surprise des Métronosiques qui se sont prêtés au jeu et ont mis du rythme à l'ambiance festive déjà présente.

Cette année encore, nos cuisiniers en chef, Sébastien et Murielle EVAIN nous ont régalé en composant un menu à la hauteur de l'évènement.







17





Frédéric DELESTRE notre Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux renouvelleront ce repas traditionnel le dimanche 21 avril 2024. Nous préparons d'ores et déjà les surprises qui viendront encadrer ce repas convivial.

Bouchée aux fruits de mer

Ingrédients pour 4 personnes :

400 à 500 g de pâte feuilletée

1 boîte de bisque de homard

400 g de cocktail de fruits de mers surgelés

300 g de moules marinières avec leur jus de la veille

200 g de grosses crevettes roses

200 g de champignons de paris

1 jaune d'œuf, 1/4 de litre de lait, 40 g de farine

40 g de beurre, sel et poivre



- 1- Abaisser la pâte feuilletée sur une épaisseur de 3mm et à l'aide d'un emporte-pièce 10 cm, découper 4 disques
- 2- Disposer les disques sur une plaque à pâtisserie graissée et piquer à la fourchette le centre
- 3- Découper 4 autres disques 10 cm et découper leur centre avec un emporte-pièce de 5 pour obtenir des anneaux
- 5- Dorer les disques au jaune d'œuf, disposer les anneaux et dorer à nouveau la totalité de la pièce obtenue
- 6- Enfourner à four chaud 180°. Dans une casserole, faire fondre le beurre, ajouter la farine et laisser refroidir
- 7- Décortiquer les moules marinières et filtrer 1/2 litre du jus de leur cuisson
- 8– Verser dans la casserole le jus des moules et le lait, fouetter à feu moyen jusqu'à ce que la sauce épaississe
- 9- Ajouter la bisque de homard et bien mélanger. Décortiquer, couper et ajouter les crevettes dans la casserole
- 10- Dans une poêle bien chaude, ajouter un peu d'huile d'olive et faire sauter le cocktail de fruits de mer
- 11- Bien égoutter les fruits de mer et les ajouter dans la casserole. Rissoler les champignons et les ajouter
- 12 Mélanger délicatement et conserver au chaud. Lorsque les bouchées sont bien cuites, les retirer du four
- 13- Découper le centre de chaque bouchée, garnir de préparation bien chaude et recouvrir avec le centre. Servir chaud



Jeux Olympiques 2024

Les Jeux olympiques d'été se dérouleront à Paris du 26 juillet au 11 août 2024. La capitale française a été choisie comme ville-hôte par le Comité international olympique en 2017.

La signification des anneaux olympiques

Les cinq anneaux entrelacés représentent les cinq continents unis par l'olympisme. Quant aux six couleurs (en incluant le blanc en arrière-plan), elles représentent toutes les nations. En effet, au moins l'une de ces couleurs était présente dans le drapeau de chaque pays, lors de la création du drapeau olympique.

Les continents se partagent plusieurs couleurs : le bleu, le brun, l'ocre (avec la présence des déserts), et le vert. Aujourd'hui, on observe toujours les mêmes couleurs avec le bleu dans les océans, le

vert et le brun pour la plupart des continents et le blanc aux pôles.

La devise olympique

Citius, Altius, Fortius: « plus vite, plus haut, plus fort ».

Paris 2024, un emblème unique

Le visage des Jeux de Paris 2024 est le résultat de la réunion des trois symboles : une médaille d'or, une flamme, et Marianne. Chacun de ces symboles exprime une facette de l'identité et des valeurs de la France, avec pour la première fois dans l'histoire, un emblème commun aux Jeux Olympiques et Paralympiques.



Les enjeux des Jeux olympiques et paralympiques

Garantir l'accessibilité universelle des sites de compétition

Avec 24 journées d'épreuves, 15 sites de compétition pour les Jeux Olympiques et 11 pour les Jeux Paralympiques, dans un rayon de 10 km autour du Village Olympique, jusqu'à 100 000 spectateurs sont attendus chaque jour. Transports en commun et navettes dédiées, pistes cyclables, parkings-relais... Tous les moyens permettant de fluidifier la circulation aux abords des sites seront mis en œuvre.

Assurer la sécurité de tous pendant l'évènement

La sécurité à l'intérieur des sites de compétition sera assurée par Paris 2024, organisateur de l'évènement. Les services de l'État assureront la protection des spectateurs à leurs abords et sur l'ensemble des itinéraires de transport. De ce fait, les forces de sécurité intérieure seront fortement sollicitées pour assurer la sécurité des publics.

Permettre aux acteurs du territoire de saisir les opportunités économiques qu'offrent les Jeux

L'accueil d'un évènement d'une telle ampleur est une occasion à saisir pour dynamiser l'emploi et l'activité économique. Trois grands secteurs ont été identifiés comme prioritaires par Paris 2024 en termes de besoin de recrutement et de formation : la sécurité privée, le tourisme et la construction.

Portée par Pôle emploi et tous les partenaires des Jeux, la plateforme emplois2024.fr recense l'ensemble des offres disponibles et accompagne les demandeurs d'emploi dans leur parcours de formation.

Faire des Jeux une fête populaire

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France doit être l'occasion d'une grande mobilisation populaire. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour diffuser l'olympisme et ses valeurs auprès de tous les publics (jeunes, seniors, habitants des quartiers défavorisés, pratiquants et non-pratiquants sportifs...), par l'organisation d'olympiades dans les établissements scolaires mais aussi en soutenant des manifestations culturelles et sportives ouvertes au plus grand nombre.

La commune de Magny a été labelisée Terre de Jeux 2024 : nous en saurons plus à ce sujet dans les semaines à venir...





Quelle découverte !!!

Comme tout monument, notre Eglise a besoin d'être régulièrement restaurée. Cette année, des fuites aux fenêtres de toit ont été découvertes... les interventions pour les réparations nous ont permis d'admirer une structure majestueuse, mémoire du travail de nos ainés qui n'avaient pas le vertige!





Depuis les fenêtres de toit, nous observons d'autres vues de Magny sous le ciel clair du mois de février.





ኃበ

Commerçants ambulants

A LA MAREE GRANVILLAISE En direct de la côte Jean-Paul MIGNOT 12 av du Général Leclerc 28160 BROU

02 37 47 04 43

BOUCHERIE CHARCUTERIE DES MOULINS Eric LEROY 28160 UNVERRE 06 48 45 54 80 Volaille – Traiteur

LA BELLE PIZZA 28 Pizzas à emporter **Nicolas FONTENELLA** 06 98 97 26 66



Livraison à domicile sur demande



Livraison à domicile sur demande



Le mercredi soir de 17h30 à 21h30 Sur la place de l'église

Les nouveaux habitants

M. FEUILLARD Dylan et Mme LAZAREVIC Margon

M. FILLATRE Alexis et Mme LEVEAU Anais

M. et Mme FOUILLAC Olivier et Stéphanie

M. HALLOUIN Sébastien

M. et Mme MANCEAU Frédéric et Sarah

M. MARAIS Enzo et Mme LONGUET Mélissa

M. MOREL Thomas





CAFE DE LA PLACE 15 rue de l'Eglise Illiers Combray

Tabac Loto
Jeu de fléchettes
De 7h à 20h sauf le mardi
06 40 69 57 12





« Des bonbons ou un sort »

Mardi 31 octobre 2023, de 18h00 à 22h00, nous avons assisté à un flot continu de visiteurs à Magny. En effet, la rue de la Beauce au Perche, sécurisée par arrêté municipal a été décorée pour l'occasion par les élus de la commune. Patrick Cueille, notre habitant passionné d'épouvante a de nouveau ouvert sa maison au public. De nouveaux décors sont apparus. Potence, têtes de morts, cimetière, cercueils, squelettes, pantins animés et maison de sorcières, ont créé le frisson tout au long de la soirée. Un petit spectacle son et lumière sorti tout droit de son imagination et qui nous a plongé dans un univers angoissant. Chaque enfant s'est vu remettre à la fin de la visite un sachet de bonbons offert par le comité des fêtes en soutien de Patrick Cueille pour son investissement personnel.

L'équipe municipale, déguisée pour l'évènement, a organisé un "escape game" pour les enfants « Tu as osé entrer, maintenant tu es piégé! ». Petits et grands ont dû collectivement réfléchir, trouver du courage et affronter leurs émotions pour obtenir le sésame de sortie. Les sorciers municipaux se sont également affairés à tenir le stand de crêpes, de « sang chaud à la cannelle », et de boissons en tout genre. Nous vous tiendrons informé de la date de la prochaine édition 2024.





Centre d'intervention de Magny



Une année se termine, une nouvelle commence et grâce au journal local, le personnel du Centre d'Intervention de Magny vous souhaite une bonne et heureuse Année 2024 à vous et à vos proches.

L'année 2023, montre une légère baisse du nombre de sorties, 38 interventions sont comptées à ce jour :

- 4 Accidents de voie publique
- 29 Secours à personnes
- 1 Incendie
- 1 Action envers les animaux
- 1 Divers
- 2 Interventions VSSO (véhicule de soutien aux opérations basées à Bailleau-le-Pin)

On peut noter pour cette année 14 interventions hors commune de Magny Marchéville.

Le centre à vu l'arrivée du Sapeur Venet Jayson dans nos rangs. L'effectif actuel étant de 17 sapeurs pompiers dont 2 femmes.

Le véhicule de Magny, ayant eu quelques soucis mécaniques non réparables, celui-ci a été remplacé par le véhicule léger 6 de Chartres provisoirement, ce dernier reste actuellement le seul véhicule au sein du centre. Oui hélas, malheureusement comme tous les ans je ne peux vous annoncer la venue d'un véhicule incendie à mon grand regret, point noir récurant du Centre depuis 2014! Pourtant le personnel ne cesse de répondre présent par les formations, par les interventions du secteur comme hors secteurs, par le complément d'équipage sur Illiers-Combray et par le complément d'équipage sur Illiers-Combray.

Le SDIS28 travaille à ce jour sur une remise à niveaux du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de la Couverture des Risques), j'espère que pour le centre de Magny, celui-ci va s'orienter vers une montée en puissance du centre que ce soit au niveau matériel qu'au niveau secteur. Mon souhait serait qu'un jour, nous puissions être appelés en 1^{er} appel sur les communes des Chatelliers-Notre-Dame et Cernay, ainsi que les communes où nous sommes actuellement en mesure d'arriver avant les centres voisins. Nous avons vu aussi la réorganisation des groupements en territoires, le Centre de Magny fait partie du territoire Chartrain.

Cette année, nous avons pût bénéficier d'un nouveau site pour manœuvrer dans l'ancienne ferme fortifié à Bréhainville. Nous comptons actuellement deux sites privés pour effectuer nos manœuvres, merci à Messieurs Marcé et Brinon. Nous avons pût effectuer une manœuvre accident de la voie publique de nuit grâce au véhicule secours routier du centre de secours d'Illiers-Combray et au prêt d'une voiture accidentée par la casse Marcauto d'Illiers-Combray.

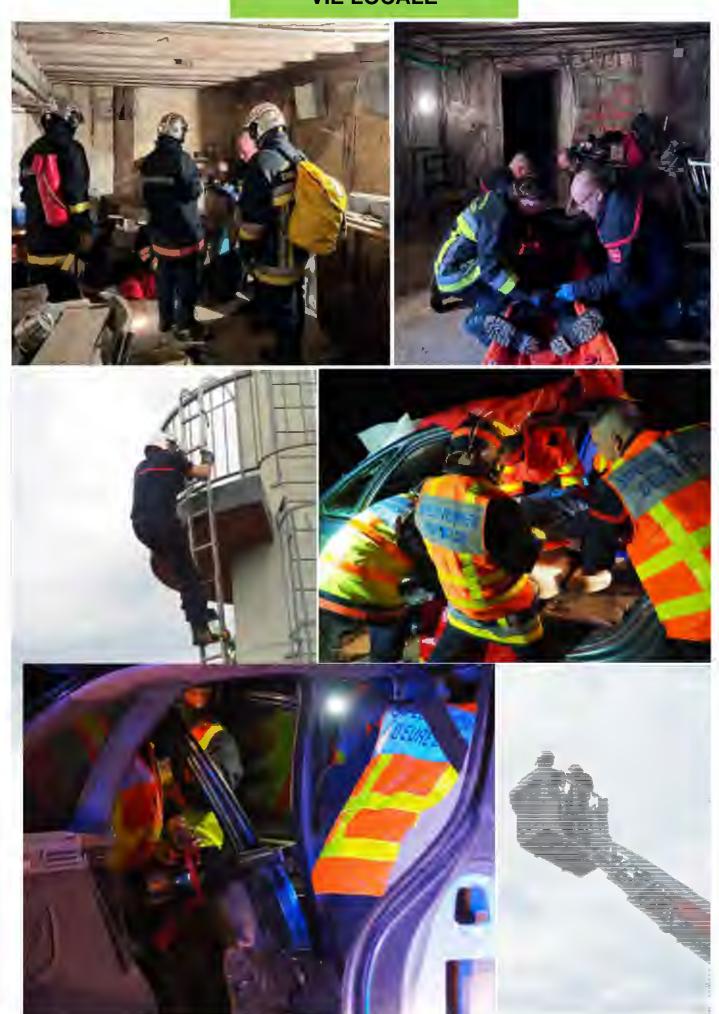
Vous pouvez toujours nous suivre grâce à la page Facebook du Centre actuellement suivis par 2376 abonnés.

Pour que le Centre continu d'exister et pouvoir prétendre à du matériel supplémentaire le Centre a besoin d'effectif, alors vous avez plus de 17 ans, n'hésitez plus rejoignez-nous.



Pour toute information ou renseignement sur le volontariat, je reste à votre disposition.

Le Chef de Centre Adjudant-chef COLLAS Stéphane 06.89.66.10.08



Ils se sont dit oui

Céline LEROY et Gaëtan CHARLES, le 6 mai 2023 Noëlle DURIEU et Eric ROULLAND, le 13 mai 2023

Ils font la joie de leurs parents

JACQUEMINET Arnaud, né le 1^{er} mars 2023 MASSOT Shana, née le 15 avril 2023 MOREL Camille, né le 5 mai 2023 NADEAU Elijah, né le 7 mai 2023

SALMON Hazaël, né le 5 septembre 2023 LOMET Théa, née le 16 septembre 2023 ALOTSI Ayden, né le 23 novembre 2023 MANCEAU Arthur, né le 18 décembre 2023

Ils nous ont quittés

Mme LEROY Maryvonne (née FEUILLET), le 18 mai 2023 Mme DOS SANTOS PINTO Rita (née DOS SANTOS SILVA), le 16 juillet 2023



Association locale ADMR d'ILLIERS-COMBRAY

© 02.37.35.17.14. / © contact@fede28.admr.org

www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.



La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :



Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher



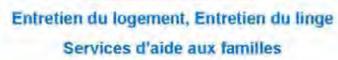


www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile

Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les séniors actifs

www.teleassistance-admr28.fr





L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées



L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de téléassistances ADMR :
- Alder au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez-nous!

Commémorations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre 2023

Ces évènements sont l'occasion pour les Magnusiens de se réunir.

Le 8 mai, un hommage a été célébré en l'honneur des combattants qui ont défendu la France pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945).

A cette occasion, les anciens combattants, les membres du conseil municipal, les pompiers, l'Harmonie de Bailleau le Pin et les habitants de la commune se sont rassemblés. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts et des textes ont été lus en leur honneur.

Les membres de l'Harmonie de Bailleau le Pin ont accompagné musicalement cette cérémonie.







Comme chaque année, **la Fête Nationale** a été un moment de convivialité pour réunir les habitants de Magny.

Le 13 juillet, les pompiers ont donné le départ de la retraite aux flambeaux par les traditionnels tirs de canon.

Le 14 juillet, les habitants se sont réunis pour un pique-nique convivial qui a débuté par un apéritif offert par la municipalité, un repas partagé, un après-midi sympathique, ludique et...l'heure passant, jusqu'à la tombée de la nuit.







Le 11 novembre, à l'occasion de la cérémonie de l'Armistice, c'est sous le soleil que les anciens combattants, le Maire et les membres du conseil, les pompiers, l'Harmonie de Bailleau le Pin et les habitants de Magny se sont rassemblés. Monsieur Le Maire et une enfant de la commune ont lu des textes en l'honneur des disparus de la « Grande Guerre » de 1914-1918.







26

Combray-Rugby-Club

Le Combray Rugby Club aura 15 ans en 2024

Notre club est un véritable adolescent en pleine crise de croissance. Nous devons pousser les murs pour accueillir tous nos joueurs et joueuses.

Pour rappel nous accueillons les enfants, filles et garçons à partir de 3 ans et les plus anciens, anciennes ne souhaitent pas dévoiler leur âge canonique...

Le CRC est un club où vous pouvez pratiquer :

- Le rugby Loisirs à XV pour garçons à partir de 18 ans
- Le rugby à 5 sans contact et sans plaquage, pour les garçons à partir de 15 ans et pour les filles à partir de 16 ans.
- L'apprentissage du rugby au sein de notre Ecole de Rugby dès 3 ans

Vous pouvez également prêter main forte en devenant bénévole au sein du club et participer aux différentes manifestations sportives et non sportives.

Le Combray Rugby Club est surtout un club familial qui porte fièrement les valeur du rugby, notamment la convivialité.

Retrouvez toutes nos actualités et les dates des rencontres adultes enfants sur notre page Facebook Pour tout renseignement : combrayrugbyclub@gmail.com - 06 74 89 50 17











Association des Parents d'Elèves des écoles de Magny et Marchéville

2023 a connu des échecs mais de très belles réussites.

Des ventes de crêpes ont été organisées et seront reconduites en 2024.

Le dimanche 2 avril, un après-midi jeux de société Oika Oika a été organisé à l'école de Marchéville, avec l'élection du plus beau masque de Pâques. Convivialité, rire, échange étaient au rendez-vous.



Pour tout renseignement: apemm28@gmailcom



Qui dit, fin d'année scolaire dit : fête des écoles ! Celle-ci a eu lieu le samedi 1er juillet, à l'école de Magny : jeux, repas, de nombreux lots à gagner et surtout, un très beau spectacle offert par les enfants et les enseignants.

En septembre, un nouveau bureau a été élu composé, comme l'an dernier, de 6 parents, relançant alors une nouvelle saison pour l'association.

Le marché de Noël de l'association a eu lieu le 1er décembre. Le Père Noël, accompagné de ses lutins, est venu offrir un peu de son temps aux enfants avant sa grande tournée.

Des odeurs de tartiflette, des musiques de Noël, de belles fabrications... un beau moment de convivialité. La vente de tote bag, avec les dessins des enfants des écoles, a eu un gros succès et nous vous en remercions. Nous remercions toutes les personnes qui ont été présentes lors de ce marché de Noël mais également lors du dimanche de fabrications proposé en amont.





Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une boum prévue en Avril à l'école de Marchéville, la fête des écoles à la fin de l'année scolaire et d'autres manifestations. Les dates seront données sur notre page Facebook : APE Magny Marchéville.

Nous avons toujours besoin de la participation de nouveaux parents pour tenir des stands et/ou préparer en amont les manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre!!

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook.







L'Amicale des sapeurs pompiers de Magny vous remercie pour l'accueil que vous leurs réservez lors du passage des calendriers. Quelques bons moments passés à discuter avec vous habitants lors de notre passage. Nous espérons avoir pu rencontrer tous ceux qui le souhaitait, si toutefois il y aurait eu un oubli, n'hésitez pas à nous contacter et nous passerons vous voir avec plaisir. Comme tous les ans, les dons nous ont permis d'embellir notre caserne et d'organiser des moments conviviaux pour renforcer la cohésion entre pompiers.

Le bureau de l'Amicale se compose de 4 personnes :

Le Président : Mr Heintz John
 Le Vice Président : Mr Dézert Fabrice
 Le Secrétaire : Mr Collas Stéphane

Les gagnants du tirage au sort des calendriers 2023 sont les N° 38, N° 58A et N° 32B qui sont respectivement Mme Guillemet, Mr et Mme Gault et Mr Lelou. Ces personnes se sont vu remettre un chèque d'une valeur de 40 €.

Comme tous les ans, une manœuvre de cohésion suivi d'un repas en présence des familles des sapeurs pompiers a été organisée par l'Amicale. Cette années nous sommes allés au Paintball à Digny, des photos sont visibles sur notre page Facebook, où nous partageons toute la vie du Centre, n'hésitez pas à aller voir.

La cérémonie de Sainte Barbe s'est déroulée le 25 Novembre en présence du Colonel SALES Directeur Adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du Député Monsieur Luc Lamirault, de La Conseillère Départementale Madame Laure de la Raudière et des Messieurs Les Maires de Magny Monsieur Delestre Frédéric et de Marchéville Monsieur Lage Patrick. Comme prévu un repas organisé par l'Amicale où 69 convives ont pu profiter d'un moment de convivialité avec les pompiers.

En espérant que cette année 2023 ait été remplie de réussites pour chacun des habitants de Magny et de ses hameaux. A l'approche de cette nouvelle Année 2024, le bureau et tous les membres de l'Amicale vous la souhaitent pleine de joies et de succès.

Le Président



L'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Nous avons pour la première fois cette année fait une soirée cochon grillé qui a rencontré un fort succès. Merci à M et Mme Dubois de Châtillon en Dunois pour la préparation et la cuisson des cochons.

Notre vide grenier a été délocalisé dans la rue de la Gerbe d'Or et rue des Sources du Loir et notre buvette était dans la cour de la mairie. Les exposants étaient plus regroupés que lorsqu'il y a des exposants sur la place de l'église, en revanche nous avons dû déménager tout notre matériel et louer une remorque frigorifique.

Vous avez eu la possibilité de faire un tour en limousine.

a constide

Notre soirée Beaujolais a toujours autant de succès si ce n'est plus car les réservations se sont faites en cinq jours et nous avons dû refuser du monde!

Nos habitués le savent, nous cuisinons tout ce qui vous est servi (excepté le cochon grillé qui est cuit par un traiteur).

C'est avec plaisir que notre équipe rajeunit en accueillant Enzo qui nous a rejoint et aidé dès la soirée Beaujolais.

A venir la soirée cochon grillé le 6 avril. Le vide grenier le 8 septembre. Soirée Beaujolais le 22 novembre.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook : Comité des fêtes Magny 28

Magnyfestivement









RUBRIQUE INFORMATIQUE

Que l'on soit retraité ou en activité, au travail ou à la maison, jeune ou moins jeune, les outils numériques sont omniprésents. Comme n'importe quel outil, nous devons apprendre à l'utiliser en sécurité. Si la plupart des entreprises ont pris conscience des risques importants pour leur survie et mettent en place des politiques visant à la protection des données, les particuliers sont souvent moins sensibilisés.

Comme des cambrioleurs, les pirates informatiques sont plus enclins à viser des cibles faciles qui nécessitent peu de ressources pour accomplir leurs méfaits. Et comme les cambrioleurs, les pirates informatiques gardent les bonnes adresses pour y revenir...Comment sécuriser notre « maison informatique » ?

Fermez fenêtres et volets = Choisir des mots de passe complexes !

La majeure partie des attaques en ligne commencent par l'utilisation d'un mot de passe volé ou trouvé car trop simple. 12 caractères, minuscules, majuscules, chiffres et ponctuation, c'est le minimum. Un mot de passe par accès, c'est plus sûr pour compartimenter le risque. Comment créer des mots de passe sécurisés et différents pour chaque site ou chaque application sans avoir à les noter ???

Choisissez une phrase qui vous est personnelle, évitez les paroles de chanson ou les répliques de films connus (les pirates peuvent automatiser cette méthode), et ne choisissez que les premières lettres de chaque mot. Remplacez certaines lettres par des caractères spéciaux (a par @ par exemple) puis à la fin, ajoutez les trois premières lettres du site sur lequel vous vous connectez.



Adoptez un chien = Acheter une suite de sécurité (internet security)!



Les ordinateurs équipés de Windows ont un antivirus efficace mais limité, il existe des antivirus gratuits mais qui ne traitent pas plusieurs risques. Une suite de sécurité protège plus efficacement en traitant plusieurs aspects de la sécurité informatique (firewall, anti-phishing, analyse des vulnérabilités, contrôle parental...). Pour quelques dizaines d'euros par an, il est possible de sécuriser tous les pc et smartphones de la maison.

On répare les portes qui ferment mal = Faire les mises à jour !

Les mises à jour de sécurité ne doivent pas être négligées (même s'il est parfois contraignant d'attendre ou de redémarrer son pc ou smartphone). Les pirates trouvent sans arrêt de nouvelles failles, les éditeurs corrigent donc sans arrêt leur produit.

Le coup de fil à un ami = Activer l'authentification à double facteur !

Toutes les banques et certains sites proposent cette méthode pour ajouter une couche de sécurité pour vous authentifier en 2 étapes consécutives : 1 mot de passe et ensuite l'envoi d'un sms ou appel téléphonique.

Une pub dans la boîte aux lettres = Apprendre à repérer les arnaques !

Il est loin le temps des mails reçus d'un tonton d'Amérique avec trois fautes d'orthographe par mot! Les pirates créent à présent de parfaites copies de sites bancaires ou marchands célèbres pour vous soutirer vos identifiants et mots de passe. Le lien reçu par mail ou par sms vous paraîtra parfaitement correct mais un caractère cyrillique a été inséré à la place du caractère latin que nous utilisons et vous enverra vers le site frauduleux.

De manière générale, il vaut mieux se méfier des cadeaux et des offres trop alléchantes. Il est préférable de se connecter sur le site en question sans utiliser le lien reçu.

Les remboursements de CPAM, les indemnités de la CAF, les amendes pour excès de vitesse sont des cas bien connus. Des convocations de gendarmerie pour des affaires graves sont aussi très répandues (dans ce cas les gendarmes n'enverront jamais de mail mais visiteront de manière peu cordiale à 6h du matin).

En ce qui concerne les risques informatiques, on ne peut pas se protéger à 100% mais en multipliant les protections, il devient moins facile pour les pirates d'atteindre leur objectif.

En cas de problème <u>avéré</u> de sécurité informatique (piratage de comptes bancaires...), vous pouvez contacter la Gendarmerie. Chaque brigade comporte un Gendarme sensibilisé à ces délits qui transmettra les éléments vers des enquêteurs spécialisés.

31

USDE MUNICIPAL DIJ OT FEVRIER 2023

SINTER M. F. DELESTRE, M. F. BONCALVES, NAME D. HONCE 17 R. REMAUDIN, NO. B. EVAIN, M. V. KINDALANN, M. D. ADDRESS AND STREET, M. S. LEFERVRE, M. F. LEFEVRE, M. A. ET, Mirror C. Triffidd & Lormans la response des morribres en rrice.

ents escuels . M. C. COOURLAURT limites possesse à M. L.

M. M. BEAU dumm-pions in J. M.F. DERESTRE

mile. Nime V. LE PEROUX

name & Maire alestique con Adjoint M SONEALVIS Franctico manthe à la reliebre fon des value du President du animant. Les voyes de la commune le sont dévaules le dentil 20 janvier 2003 weed in participation des nomenan. mans, Les entres lens individuels du presionnel our mil many. My le Maire et le Conseil Municipal ont divisées kenn du perk outlinge pour l'agent rechnique de M sensor. M. le Maire informe le Convéil Municipal que le error de répultage (pampe à chaleur) du la penneire local est be en panne. Une demende de subversion a été établie au r de la DETR/DSIL. Le délas de la réparation est de quarte mois, introdure des chiauffages électriques ant été tomallés

ET Dépôt d'un donuer de demande de subvention pompe e

ntine le Moire espose le projet suivere : Resuplementent de la spirit (haleur Le coût prévisionnel des trouvais vélève à 14 l/o H.I. M. le Maire informe le conseil municipal que le es e a digible à une aide de l'Erac.

um el municipal opres avoir deliberé ICPTE l'operation el les modelles de l'imancement PROMYL In plan de financement previsionnel. HURB'S to minn a signer toot document reliable a comnation. Fair vir artibilité les jour, mois et un ai-desiant Widness

Consell Municipal, Aprils on avoir délibérs votre POUR à

ESTIONS DIVERSES

reunian de billen senuel y'est décades en présence de uxi ni POTEDE qui est naire referent de la gerdomente un l'ambre, il teriorne que la gendamente à effectue 282h promise se la commune en 2022. Une communication sera name that hay removate you take.

rum des Beus des consonmetions de l'existrage public a etttuni. La cola pour l'innier 2022 est de la juinnie de 6.032.029 a la maire du transfert des competences des resessas sera à la renumes de Commune, l'our rappet l'entretien et effectue à immende de la Communante de Commune par SYNEJVA. Ils exemient 4 fois par an en cas de reparation. La Communiuse Dienmure point on charge 50% du coût des reparations. Un Avy your a exe prix rives les revolves de la Virefécture et le Widom du Conneil Departemental le 17 mars 2025.

minus le Maire a informo la Consul Municipal de sa Alpanon le 31 Januer 2014 su debat d'arientation du extension a Phonison 2040.

lideorion de rigile demando Florrologation da stade. Des magnificados delivera étre effectues pain la mise aux normes irminde de subvention peut être diminidor su arrement nu tine du FD(a le CAF. Le comeil Manifipal vive

A Fusionimité. nume le Maire informe le Conneil Manicipal que suite à la Man du Conseil Communautilire qui l'est deraité le 10 imples

com retraint mus oppospose des l'année 2011 une le tion-Girt.

resolutor d'Argentiareres au sein de la Communitée de

renune sur le transfert des compétences de l'equi. Conseil Manisipel, déside de rerouveler pour l'impée 7001. heade 2 Lit of Fadhesian 2 Valconement its jusqual to min.

n consis système comprovouv que la commune de Magny le foury at he 26 more 2023.

minus to Minter organism som to commit Montagot, je esperateto making distributions 6- 02 own popts, buy investment best deal inch ribuines empore de uno extremutare-

USDI MINICIPAL DU 13 AVRIL 2023

sents M. F. DELESTRE, M. F. GONCALVIS, M. V. KINDAJANA D. ESSADINI, KING B. RENAUDIN, MING S. LUCAL, M. S. LVAIN, F. LEFEEVIE, M. E. LEFEVIE, M. C. GUCCHLAULL, M. A. GAUTT. in C. THIBAULT, M. M., BLAU forment to majorité des members.

ent expusé. Mme D. RONCE, a stánne pouvall li M. Frédéric DESCRIPTION.

ente i Mme Veronique LE PERDUIX

ET : approbation du compte de gestion du budget de la commune 2022

raieur le maire rappelle que le compre de gestion rymmur la Saine des comptes du comprible à l'ardanameur et que le uni municipal ne peur valoblement délibérer sur le compin finesault du resire ann disposer de l'étar de senvolue le mile stordresse par le receveur municipal.

er a livre fait présenter le budget primitif de l'evenue 2002 et dictions modificatives gul s'y rattachem, les titres definials comme à cossume, le distal des dépenses ellectures et il des porgulars deliveres, les bondemonus de trans de reconstrus, de sidens, le compte de gration dessais par le reconsust serpragné des esuss de développement des comptes un tiens i que les estes de l'actif es du persit.

he Assure que le receveur a représidant ses finitions le comi de chiacam des esidos figurant un talan de Congrelae 2022; dute unos les têtres legal et de tous les remulats de polienero monancie et qu'il a pricode à titules les appendiess d'adules

Phila elle process de present deservam destinante, attibiente que les appenditions de recelles, et de dépendes discontrogalization of sufficiencem partitions,

	FONCTIONNEMENT	OWESTISSENENT	
DEPENSES	465-097,75	303 751 54	
RECEITES	647.051.09	199 7/8 85	
RESULTAT	176 953.33	-:04:042:99	

Aprils on avoir delibere, le conseil municipal, à l'unanimins : Approuve le compte de gestion du tresoner managini paur l'exercise 2022. Ce compte de gestion, viué et certifié conforme per l'ordonnimeur, n'appelle ni abvervition ni reverve de se pari sur la tonue des comptes. Et out signé les membres présents. OBJET : approbation du compte de gestion, du service de l'éeu 2022

Miniane le maine rappelle que le compte de gestion constitue la reduttion des comples du comptable à l'ordonnateur et que le conset municipal ne peut valublement deliberer aur la compreadministratif du matre sans disposer de l'ens de stoution de l'inventire des dresse préférécesmus municipal.

Anne, s'inne fair presente de budget anneue disservice de l'enu de l'evercice 2012, les times définials des tréances à ressurer, le décail des dependes effectuess et célui des mondas définés, les borderesus de time de resettes, de mondas à le compre de pession drevié par le rereveur asconguainé des états de développement des comptes de fleri altral que les états de l'acaf et du passif.

Apres d'être avaire que le receveur à repris dans ses écritaires le mornant de chesan des céldes ligarant au billan de l'écomice 2022. colui de tous les intessents et de bous les mandats de painmont. artonomerco et strik e posiède à tourne les aprileitons d'indice guidale and present de posser dans en comuna. Considerant que les opérations de mocran, et de linguiser.

persissens togulares et selfisarament juniffees

	PONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	61 (333.31)	-
MICE FIES	10, 349, 169	44 350,67
RESULTAT	23 336,61	44,350,67

Aprilic en avoir délibére le conseil mapiris al la l'appointeux Agricure le compre de gestion du trescrier municipal pour Pesencio 2022. Ge comple de pestión, vive es certifie conforme por l'ordonnation, si appelle pi che averton ni mesovo de si part our le conue des comptes. Et ont signe le commitme précents CHRIET: suprobation du budget primitif principal 2025

Le someil municipal.

vu Fovis de la commission des finances du D5 avril 2025. Vu la projet de budget prevtill 2023.

Aprile on avoir difficient, de conseit erack specific l'autosonie Approuve le bodger primitif principal 2025 améré sponne sult Au niverse du chaptire pour le section de

foretlamement

Au niveau du / huptire et des operacons pour lu and the discount

	Départui.	Recettes
Section de foretitumement	545 071,00	545 07120
Section d'inventisement	247 154.27	247 164.27
TOTAL	297 135.17	R91 215 27

DBIET : approbation du budget primité du servira de l'eau 2023 Le pomed municipal.

vu Favis de la commission des finences du D5 avril 2023. Va la projet de budyes prientiff du service de l'enu 2003, Aprèli en avoir déliberé, le compil transiquel, à l'unenimité des menthes presents.

Approuve to budget primitif du serviue de l'évoy 2022 armité comme seit

- No rive w du ritopice pour la lection de forus Environment

Au niverse des chapters en deapprenance your to center of Inventionment

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	83, 595, 61	EL 878 EL
Section of investigatment:	58 151,55	55 151.55
TOTAL	134 758.27	114.755.27

DOJET : affectation du résultat du budget principal 2022 to conseil municipal.

Vu Favis de la commission des finances du 35 avril 2025, Après avoir entendu la compte administratif 2021, vu la maulande clibrare 2027

	Résults t de Uditure 2001	Part affections Vinvestime manticu 2022	Rénulta t de l'eserci ce 2022	Resulta t de ciónum 2022
investituem ent	766.31		65 336 94	104 04 2 99
Formtowns mint	194 48 476	19447476	178.95	176.95 1 13

Emmideram Instrument a review 2021 HEART

Les Cervand Micro-igni delibera en décide à l'immerenza d'alfrece les resultantial tilescopy life in monitori subcardit

ID.1 (mile 00). Table of preparation of two sistement reports. 104 042 596

IRA) amule I/Mi. Affecusion de l'excisioni de l'omnomentent 176 961 H t IRA's antale (00). Affectision de Festideni d'Inventissement.

ONET : effectation du résultat du budget du resylve de l'una

Le conveil municipal,

via l'assis de la commission des l'institues du 85 avril 2022. Agries avair entendu le l'ample didministratif 2022, vuile result il de ellaure 2022

	2021	Part officeio I invenirania ore: oversica 2021	Récolt et de Feverri te 3003	Re-de pilmura 2022
investissers .	44 150		44 350	195.7m)
Penetionne ment	35.657		52.779	57 985

Considerant Intelligence & continuer 2022 NEANS

La Consult More spul deliberar en design à l'anomenire d'efficerar les resultats d'elevats de la montère sulvarec

(N.S.), article (82) . Solde of execution d'inversouement my arti-68 701 M s

IR.F.) article 002. Excedent ancertous reports

58.928.95 /

DISIET : epprobation du compte administratif du budget de la rominune 2022 Valla commission de finances dia (8 avril /11/)

Sous la presidence de Monsteux Wichel BLAN. Il remaril manufant examine le compre administraç il 2022 du harteri primipal qui Catable comme can

Fondiannement.

465 007.75 € Depenses 642 055 OE 6 Decident de clóture (175.953.31) 6

Inscribsement

101751.546 199 701-55 6 Receive. fusion de douvre 104 041 994.

(recessa tealines) Dipmwes DE Hearten DE

Hors de la presence de Monsteur Frédéric DELESTRE, moine M consell municipal approuve à l'unamimilé des membre, présents to comple administratif du budiest principal 2022. El ordal, ne les membres presents

DBIET : epprobation du compte administratif du service de l'eau 2022

va la commission de finances du 15 avril 2003, Sous la presidence de Miregiena Michel BLAU, la namell manufant

marcine le compre administració 2022 de fruitem anneve de service de l'evu qui s'emblincomme suit Fonctionrement.

MOTE NE Dépenses Becester 91 344 99 6 Excedent de ploture 23316.61 €

Intesthubered

DOG 6 Deponies ₩ 150.67 € Leredoni de olimer 44 350.67 d

timars a maltim: Heaven, Die

Hors de Dipresence de Monsteur Frederic DILL 1990, maio - la concell municipal approuve all unavanire des mundres presents le compte administratif du carvico de Peau 2027.

Lors dene les membres présents OBJET : vote des taux des tavas locales

yu le Code Seneral des Collectivans Terroretales,

La lei Sti Eti Bu 10 jander 1982, parlant sur l'arrenagement de la Madire direct e locale, ex novamment ses articles 2 et 1 arrestates.

pur les amicles 17 = 1% de la loi n° 82 54% du 7% pun 1990? Le lai nº 2015-1479 du 25 décembre 2019 de finances pour 2020. ippi averent son article 16).

L'article 1639 A du Code General des Implats, Turvallésas I que la

tot de finances pour 2020 suvisee a sub la compansión progressive de la taxe d'habitation (TH). conditions quo to took do Th occurate en 2023 et 2074 no

milimit de la man d'habitation sur les residences secondaires (Millis) er an la togo aur la clapements vacants sera le taux de 2020, Considirana gu'il appartiere à l'assemblee locale de se pron

ur les anns l'impression des somes cares locales pour l'annère Le conseil imministre après debat, déliberations et vote, décide

of applicators point I' heavier 2023 for court surveys your impose directs. Issue sprese out. those harders our les propriétes fablier

5 (comprenent in interpret du zoux algumentento) 20,20 %) Tice forcers on les propreter non better 43,45 %

Tave: O'hibitenian (OU) we be estidence accordates: 76.99 W

Le gossell-translated, charge Konnana & Klaim, on motitario hill-retire our errors or area-

QBJET | subvention association les amit du jumillage d'illiers : Combray

Le Clevell municipal.

Deside d'allsaeraine subvention d'un recettant de 100.00 c.a. Vavioristion Decamin its jurnolage differy Combray

Centry sammy was investigate Particle 557 du budem primitit 2013 f. QBJET : subvention harmunie de Bailleau-le-Pin Le Conseil municipal, disclife d'alloger une subvention d'un

receiona de 200.00 e a l'Instrugale de Buildeau-le-Pla. Cette somme sera inscrite à l'article 657 du budget primité 2025 Questions diverses

Montileur le Noire retressar traite l'aquipe du Conseil Miniety of pour la participation du repas des ancieres.

La etremonie du à moi 1945 s'effectuere à 10h00 sur là plant de Pfiglise:

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2023

Princents: M. F. DHESTRE, M. F. SUNCALVES, M. V. HIMIM ARM. M. D. ESSADIKI, M. Y. LEHEBURE, Mime S. LUCAL, M. I., EVANA, M. C. DDOUBLAULT, M. E. LEFFVPE, Mine R. REMAUDIN, M. A. SALET, M. M. BLAU, Mine C. THIBALLE formant to majoritis the morebres en exercice.

Absente excusée: Mme D. RONCE, - dunné pouvoir à M. fréderic DELESTRE.

Absente Mme V. LE PEROLIX

QOJET ; tarif du regas de la restauration scolaire

Le contoil monicipal, agrés en avair délibéré à l'unaminété des membres presenta-

Conformment au décres n° 2006 783 du 29 juin 2006 Décide de ne per augment et le pels du repos qui est de 1.90 f. pour la restince studaire 2023/2024 malgré l'augmentinion du presentire. Countries to encountries and accompagne of us. terego portugalatre foci une e Condente diarroldi e le 0.00 € qui est disductible desireacies has le revenu pour les enfants parqu'à forms. QUALT : curif du l'accueil parisculuire année scolaire 1023/2024 Le romeil municipal, après en avoir delibere à l'imanimire des remedims present a

Décide de ne pas augmenter des carifs de l'account para miliare a journe (mastr puscir) 1.90 f

Temps du midi: 0.80 €

Practical la controla acolum 2023/2024 Pette prominon est rigoliterant disturbiti dei impliri sui la invenu pour les enfants. puspu's 6 are

OBJET : revusion layer lawement social communal

Le cresses manicipal,

consdimint to amoration some entre fitter in la consound pour le lessement excesi attes 10 age de la certes of the

considerant l'aupmentition de l'adro-de reference des lavers au 4" frime are 2022 de l'MSaT de 3.50 %

Office de reperoxer cette au mem ution de 1,50 ° jet de liver le loyer mensuel au 3° août 2013 a 510,15 €.

Four extratt certifié conforme

QBJET : révision layer de l'annaxe de la mairie

Vu la delibération en date du 13/09/2017 desidoni du Jouer la labitment stute à côté de la matria.

Le control municipal fire à 220 C le layer memaré de l'amient de la mairie à comprer du 1° acti 2023, en accord avec le locateurs. Pour evireli certifié-conforme

OBJET : taxe d'aménagement

Monitour le Maire informe Le l'agnetil Municipal qu'une déliberation d'institution, de modification de faux et d'excretation de la tave d'arrenagement doivent être adopté es avant is 01/07/2023 pour être applicables à compter de 2024 (vi de l'intide 1639 à bis du code genéral des Impossi. Le Consell Municipal décide-

De ne pas modifier sur l'aosemble da territaire pommunal, le faux do 1% de la taxe d'antipogrameni,

OBJET - prevision rentree scolute 2023-2024

Money or to Matro annotes an operationality and go on a find it and find a so the property of the property of

QB/ET : réglement intérieur du groupe scolaire

Le Covarell Municipal décide de ne pay modifier la réaltement. inteneur du groupe arabite pour la rentree arabite 2023-207 à.

OBJET: organisation du 14 juillet 2023 Le 13 juillet, la remaine aux flambeaux partire yeur 21600 depuis le centre d'Intervention des pompless.

Pour l'organisation de la Fête Mitlande du 14 juillet 2021, un aperial sera offert par le Conseil Municipal. Sont le algne de ce gue chican à apporter, un repay partine aura linu dans le parti de l'eglise à 17h30 pour un moment constitut et feigli.

Mondens le Maire propose ou Cornell Managoli d'erablis un arrive de deculation pour la fermeture des rues survivines. Bue ils la Sierlie d'Or du 6° 1 jacqu'i) la Haelle des horomies

Questions diverses Monateur le Maire fain part de la venue du Secritaire Gimeral days notice transcurer pour évoquer sur différenties sinuitions.

CONSCIL MUNICIPAL DIJ 04 JUNILIT 2023 Pribants C. M. F. DELESTRE, M. F. GONCALVES, Mine D. HONCE, M. V. KINDMANN, WHEES LOCAS, M. V. LEFFBVRD, M. D. ESSAGIN, MITE II. RENAUDIN, M. S. EVAIN, M. C. GLIGUILLAUET, M. P. LEFEVRE, M. A. GALET, MITE C. THIBALIET, M. M. BLAU formum la majorité des membres ou exercice.

Absente: Nime V. LF PERCON

OBJET : décision modificative du budget commune

N. le Maire indique qu'il y a lieu de modifier le bussen

2025 de la commune camme sun Article DaSpecette 34 079 76 (

- Artiste CCL recette - 84 979.7% 4

Article DOZ receive - 77 845 87 6

Article 023 deposite - 34 079 78 ft

Intion investissement
Antide 1065 recette - 34 079.78 4
Antide 023 recette - 4 0779.78 C

Section Constitutement

At Note 1002 receive 1 = 72 865 bt it. Article (32) depends + 34 079,73.6

Le Conveil Municipal vote POUR à l'anominire de le modification.

OBJET : decision modificative du budget service de l'eau M. le Main's indiges go'll y a lieu de sond fec le hadge. 2023 du service de l'épui cierres suit

Attide 000 -110.70 €

Article 70126 Aures towes of redevences 110,704 Le Corneil Municipal vote POUR à l'unanimire arrive modification.

OBJET : recensement de la population 2024 APPETE - Portare nomination du coordonnamer communel du recessement de la populazion de l'accenmant de Magny et desagents municipaus charges de la prepara los es de la realisation.

des enquêtes de recensement Arricle I : En normal en qualita de coordonnateur communal de Pengunto de l'ocumentati pour l'annos 2014: Namo RENALUME Bouchne, Les massions sont celles definies par les décarts et Forrété survivés. Ses obligations reference à la confidentiale é et le protection des données sont colles definies par le réglement general sur lo protection des donness et les lois nº 51-711 et

76-17 washing A to titre, elle s'engage notamment à ne par transmettre les ren imprements ou données robitive à de personne physiques, qu'il entre amère à collecter ou mobilier pour les besons du reconversent de population, à d'autres destinables que seux distance ou adortion par l'incire ni en faire et d'ann es relations a des Hers, quels qu'illi solent.

the reconnection on the factories of exposer are promised Contro jurnal prevues pai l'article 325-13 du code penal rotatif au secret professionaid in his practics 226-16 if 226-24 discode proof minif que armines que decies de la personne résultant des debleri, nu, des trafferences de'ormaliques, fille resiseuff replement Company dans to cas it the poursilles or responsabilité civile no time des dominiques couvers

Article 2 :

be coordinanteur communal est assisté dans les fontions par les agents awaytipoux subsants

MIDELESTRE Freducic on tions your coordonness our supply and

Mine CHARLOT Charden, agent reconnects Lears obligations relatives a fall confidentiality of la protection dedameres sont identiques à selles définées à l'article 1 pour le coordonnaleur on illre-

Article 1:

preventive.

Mondeur le maire est sturge de l'execution du prevent arrêté qui cera nostific aux intérreceis el dons amplianos sera transmise e Monteur le usus préfet (ou préfet) d'Eure-et-Lois

Munding to describe principal de Noeme le Ruina Münslese le Président du centre départemental de certain le ses netwanti

Lis Cornell Municipal vote POUR à l'ununimile.

OBJET: subvention detr/dsil

Ni le Maire informe le Conseil Municipal gui une subsumism pour le remplacement de la pampe à chaleur dans le ligement social à mi arrontee par la prefecture d'Eure et Loir.

Le cole prévisionnel 9154,00 EH.) Subvention obtenue 3500,00 EH.)

DRIET : information communauté de communes

Monitour le Maice o his reumon du Conneil Communitative qui s'est déroule le 93 puller 2023 à Chuisnes, Questions divorus

Monteur le Maire informe le Conveil Municipal à partir du 32 decembro 2023 les agents des fonctions publiques territoriales lovent /Julies par Li 56TEL, La livreil dispositir en 2015 d'une equipe medicale en nombre sufficient pour repondre flivorablement à la demande du Centre de Gestion. Le Control d'Administration de Gatel en la seance du 20 avril 2000 est contraint de grendre un acte d'une situation très differente. Le Centre de Gestion dispose de commité d'un service de médecine

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de curses de velles, agricoles seconi effectués après le 31 juille?

2023 sur la summune de Magny. M. le Maire influence le Consell Manialpul que la renérce su dintre 2023 pour les 65 et 195 se dérembre le busik 04 segmentire et le mardi 05 w premire 2023 afteril's water permilleut accueil pour his ireflants.

M le Maire annence nu Conseil Mimidjail que des inswan de moderal ation de la vale forme Chartres Courtables recont riolites de juiller 2023 à mai 2024. L'essestiel du hardin est le rereplacement de 50 kms de rails.

tenoquellement complex cells, anwesses, bullist de Lil ken de

vole

finnouvellement de 4 ouvrages d'art.

filmour derrent de 18 pessega- l'internu

funglisement de l'alguillages.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

PRESENTS: M.F. DELESTRE N. F. GONCALVES, M. V. KINDMANN, NIME LUCAS N. D. ESADIRI, M. S. EVAIN, M. Y. LITTBURE, M. C. QUOUBLAUT, M. F. LEFEVIE, M. J. GALLT, MINE C. DIREAUT. formant la majorité des membres en experies

Absent(e) excusé(e) Mine P. RENAUDIN. / Ocons couvoir - Mine. 5, LUCAS, Mirre D. RONCE, a donne pauvair a M. F. Old LTRE, M. BLAU Michel

Absente Mime Veronique LE PRINCUIX

OBJET Fonds National de péréquation des remuniter

Intercommunales et communales 2023

Mendeur le Maire espou-

Le ceritoire Resugenchois besesses, il rouvesus su firm de AMA. du F.P.I.C. (Fonds National de Pérequation des Reprosents Intercommunalist et Communales) pour un monteur présidentes OF 580 B18 €

Chaque commune à été destindaire dans le courant de l'ambles eléments financiers transmis par les services de l'Es al.

De luger eran à l'ordre du jour de la Commission des Finances en de la Tonterence des Maines du 4 septembre deviées Dans se sadre, il in ére confirme la volcimé politique de maintenir une solidadre communicate er il esi donc proposee sine repartition. the to FRE of naturement the la pair E.E.C.I. days les milleres. conditions our directs 3(0.9)

Le Canvell Mandetpullance & CUR à l'imanimité

Valide le répartition du IPIC 2023 pour le terrepte de la Communité de Communes Etien Benant et Perdie volle que présentée. Pour extrat certifié molform.

DBIET : Désignation d'un référent déantalogue de l'Élu local

Considerant que tout élu loui peut convairer un référent départelique chargé de lui apparent rous commit unité au respect des principes déantalogiques transcréts dans la charre de l'élalocal.

Considerant que la réficien dispersiones des intre designe par delibération des organes delibérants ;

Considérant que les missons de refritem déuntalogue sont peuros en toute indépendante et imperitaite par de participate chantes en misco de beur expansance en de bours complétences . que les missions de référent deantatague peuvent notamment the mindes pin des personnes n'evergant nu lein des colle divine sugres designelles elles cont designess sucum mindre Celu la al. n'en evergant plus depuis su mains trata anti, n'etant per ment de ces collectivités et ne se sexusant pas en dissultan deconflit d'intérêt avec belle-ci /

Considerant la lième de référence décendaques proposée par PARTERS.

Agrès en ever délibéré le consult municipal vote POUR à Firmanimité.

DE DESIGNER Minimum Jimin Plante BEGEL comme référent de la commune de Magniyo

DE PRECISOR que Montieur (nan-Pierre BEGEL exemero »

resident pour tour during de un an renouvelable à compter de la signature de la convention par les 2 parties

DE PRECISER que Montinur Jean-Pierre BEGEL percevra une indemnité liver à 6/100 f TIC par dossier tels que prevus par Formus du 6 décombre 2022 et que les orides wront ainsi auverts su bodine

DE PRECISER que tout committe municipal pourre white Montanue ean Pierre BEGO, et que les modalités de cabine, d'acumen et les conditions done in quality lies will continuous wront detaillings dans un reglement de die

DE PRECISER qu'une convention iet-signé- entre la commune at-

Monumur Juan Plette BESEL DBJET : Adhid-gon FNCOF

La Finderation Militionale des Comittes en L'Aguntica sons de Festilito-INCOF-et Association dus Males, rumus de France-AMIO s'antivers pour défendre la salture papolitée dans la rundité en travallant encentile.

M le Mare informe le Conseil Municipal d'adherer . l'aluminment ENCOF pour le somme de 10,006/m grimmer(mi) our autocitations en lien avec la culture et la festiute, de tient Note. de l'enventale des vervices mise en place par la MCDF pour un real in 43.000/so. La caremone beneficiera des trêmes envilles Le Conveil Municipal agrès en even délibére, VOTE à l'unanierné

OBJET : Participation financière 2023 au FSL Logerment

Le Consell Municipal décide, à l'unanimité de ne una verser au Fonds de Solidante Lagement placé sous la responsabilité du Corseil Departement d'élure et Loir pour l'année 2023.

DBIET : Information Communauté de Commune

Monieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une reunion. du Corouil Communautaire à eu lieu le fundi 11 septembre 2023 the infirmiere en protique avances s'invollers à la matten de umn of tillers Combray.

OBJET I Information ENR

Million a aborde un point sur haioi d'application des énergles mnounciables.

Lo douvernement demande aux collectivités de définir les conseil d'accelération afin d'y implanter des projets (Colien, Mathantesa photovolnique). Les communes qui definirant les anne

d'acceleration pourront bénéficier d'avantages particolles a produlation tarifère, possibilité de définir des nones il exclusion meilleure velorisation des appels d'offres.

Un référent prélections réanire les collectivités territoriales autous d'une conférence constantales, dans l'object d'écomps sur les cone, d'accelération de mantère conjunto, dans une logique d'arrenagement du certraite.

Les pomentantes acargest purqu'ins 11, libramaine 2023 pour reoficer la remonate des zones à El lait.

DOJET : Date elections suropéennes 2024

Mousieur le Midre inhance le Carveil Municipal que les élections Europiennes, auroni lieu le 00 jun 2024.

OBJET : Rapes communish

Le Congréf Municipal organizer à le floramille. 21 avril 2024 le region des anciens.

OBJET : Billes rentrée sculaire

fil le Mille Inhame le Cowell Madispol que la correr sociale-Vesi liten dércalée

PTS-85	M1-G5	CIF	65-CE1
- 22	- 10	22	- 24

QUESTIONS DIVIRSES

Mondeur le Malin enconce se Consell Municipal que le festival de in musique Les Métronoriques en durculars in 13 mai 2024.

Le Conseil Municipal Engantiem la Terre a communicación sera establi-secucion 2003 de 18h a 21h. Un arreiro de alcual, illan sera establi-secución 2004 de 18h a 20 no de la Remine su Precise.

M le Maire et les élus(es) tiendront un stand pour la veue des

CONSIGN AMARICIPAL DU 14 MOVEMBRE 2022 Présents : M. F. DELESTRE, M. F. GONCALVES, M. V. SINDMANN, Mittee Stephinide LUCAS, Mittee Roselytte REMAUDINI, M., Ciriss ESSADIKI, Sébustien EVAIN, M. Yannick LEFEBVRE, M., Christlan QUOUILLAULT, M., Emmanuel LEFEVRE, M. GALET Alain, M. BLAU Michel, Mine Céline THIRAULT, formant la majorité des membres

Absential accusated; were D. RONCE a donné pouvoir à M.F. DELESTRE

Alizanta Mmir V. LE PEROUX

Décision modificative du budget 2023 comm M. In Maire indique qu'il y a lieu de modifier le bedget 2023 de la commune comme suit

chapitre 1.1 Charge caractère ginéral → 961.78 €

chapitre 21 Autres Installations, matériel et outillage techniques +6.263.89 €

chaptire 66 charges financières → 2704.72 €

chapter 67 charges spécifiques . → 9 930.39 € chapter 021 e1 023 → 6263.89 €

article 60612 Energie - Electricité + 961.78 C - article 2158 Autres installations, matériel et outiliare techniques + 6.263.89 C 66111: Intérête réglés à l'échéance »

2704.72 €

-article 673 : Thres annulés : →9 990.39 € Le Consell Municipal vote POUR à l'amante Municipal vote POUR à l'unan CBJET Décision modificative du busines 2023 commune M. In Maire indique qu'il y a lieu de modifier le budget 2023 de la commune comme suix

- chapitre 11. Charge caractère général : + 8 000,00 €

-chapter 47 : Charges spécifiques →8 000,00 €

article 60623 Alimentation + 7 206,90 € article 626; Frais postous et télécommunication + 711,07 € article

article 6067 Fournitures non stockées scolaires : 4 82.00 €

article 573 : Titres annulis. . - 2 000:00 €

Concerno S. S. Lurry amounts — a Concerno S. Lurry amounts of the modification.

OBJET. Adhiriston au service de médecine préventive du Carare de Gestion de la fonction guiblique territoriale d'Eure-et-Loir.

Vo l'article LE12-3 du code pininal de la fonction publique actani l'obligation pour les collectiséés et des établissements de disposes d'un service de médécine préventive, soit en créant leur propri service, soft en adhérant mas services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service convirun à plusieurs collectivités ou au service créé par le centre de gestion ;

Va les delibérations du Conseil d'Administration du Comm-Départemental de Gestion d'Eure-et-Loir en date du 28 novembre 2017, actuant la mise en place d'un service de médecine ntive, et du 25 mars 2022, validant la convention d'adhésion et la tarification des prestations.

Monsteur le Maire rappelle aux membres du Conseil l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive , pour ce faire, il propose d'adhérer au service de médecine préventive et porte à la connaissance des membres présents les dispositions de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Section d'Eure-et-Loir (jointe en annexe) à compter du mbry 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil vote POUR à l'unanimité

DECIDENT d'adhèrer au service de médecine préventive développée par le Centre de gestion

ACCEPTENT les conditions d'adhésion au service de midocine priventive dilcrites dans la convention annexie à la

primere délibération,

AUTORISENT Mondeur in Maire à sinner la convention d'adhèsion ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la prestation de médicine préventive.

Pour extrait conforme su registre des délibérations du Conseil d'Administration,

OBJET Information sur la base locale adresse

M Le Maire et son adjoint M Goncaives Francisco ont accueill le 19 craphre 2023 dans not income Madage RMCHST Karine du Groupe la Poste. Le sujet des échanges out été que toutes convirunes sont desorrois tenues de mettre à lour et de tomsférer leurs adresses dans la base Adresse Mattonale. Manforcar l'actractivité du territoire en

Permettent l'invullation de la fibre et donc la supomission

Favorisant ainsi l'installation des entreprises et des familles. limer l'accessibilité aux différents services aux citoyens service de livraisons, services publics.

Favoriser la sécurité des choyens (devoir de police du mainé). Optimiser les politiques publiques. Une siendation terifaire de 3 896.38 ϵ a été proposée pour la réalisation du plan d'admissance.

steur le Maire Informe le Conseil Municipal qu'il souhaite que le bulletin municipal 2024 soft distribué courant familer 2024. Le Consell Municipal remercie Monaieur Michel BLAU pour le démarchage effectué auprès des sociétés.

Les varue du Maire se découlerant le vendre di 12 inneier 2024 à

CONSELL ARANKOPAL DU 12 DECEMBRE 2023 Présents: M. F. DELESTRE, M. F. GONCALVES, Mime D. RONCE, e R. RENAUCHI, M. S. EVAIN, M. C. OUCHBILDERT, M. D. ESSADIM, Mine S. LUCAS, A. Y. UFFERME, M. F. UFFEME, M. A. GALET, M. M. BLAU, Mine C. THIBAULT formass la majorité des members on swerder

Absent micros M. V. IONDAANIN donne pomoir à M. F. DELESTRE

Absente non excusée Mino V. LE PEROLIX. OBJET : Dichten medificative du budant 2023 commune M. le Maire indique qu'il y a lieu de modifier le budget e comme sult

Charitre 11 Change caractère général + 11,334,57 €

Chapter 66 Charges financières + 10 426.71 C

Chaptere 65 : Charges spécifiques : - 21.761.28 €

- Article 60612 : Energie-Electriché : + 3850.14 €

- Article 60621 - Combautible + 1.752.68 € Article 61.56 - Maintenance + 1.915,89 € - Article 60623 - Altmonastion - + 3.757.32 €

Article 5067 : Fournitures non stockées + 358.56 € Article 6603.1. Insérêts régide à l'échéance : +10.426.71 €

Article 6586 Autres charges diverses de gestion commute:-21.761.284

Le Consell Municipal vote POUR à l'unavirrité cette modification.

OBJET : Tarif de l'anu 2024 re de ce bulletin (pas de modification)

QBJET : Terif concession cimetitice Of page de ce bullerin (pas de modificacion)

CRACT : Tarif Salle des Filtes Of page de ce bulletin (pas de modification) CBUET: crintion d'un emplot permanent

Le Maire reporte que conformement à l'article L.D.D-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectaire ou établissement sont crées par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de finer l'effectif des

emplois à temps complet et non complet oforesaines au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémanération il habilite l'aucorité tenitoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique (CT).

Compte tenu du départ prochaîn de la secrétaire de mairie, il convient de renforcer les effectifs du service administracif

L'échelomnement indictatre, le durrie de combine et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont flués comformément au statut particulier du cadre d'emplois d'adjoint(e) administratif(e) principal(e) de 1^{er} et d'adjoint(e) administratif(e) principal(e)2^{em} classe et rédacteur catérorie 6.

La délibération porsant création d'un emploi permanent don précises

· le grado cu, le cas sicheant, les grades correspondant à l'emploi

la cacégorie hiérarchique dont l'emploi relève.

pour un emploi permanent à l'emps non complet, le durée feebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en houres (.../ 35 ****).

Le Cornell Municipal, sprès en svoir délibéré, à l'unestraté.

De créer, à compter du 15 janvier 2023 emploi permanent d'adjointje) administratif (e) principal(e) de 2^{ève} classe appartement à la canégorie C à 35 hours (35/35 ***) par semaine pour assurer le recrétariat de mairie.

De créer. à compter du 15 janvier 2023 emploi permanent d'adjoint(e) administratif (e) principal(e) de 1⁴⁷ closse apportenant à la catégorie C à 35 hours (35/35⁸⁸) par semaine pour assurer le secrétoriet de ário et rédacteur cutégorio 6.

Cet agent sera novené à exercer les missions principales dévolues à une secrétaire de mairie, Réducteur catégorie

Gestion de budget communel,

-Gestion des consells municipaux, -Gestion des demandes d'état-civil...

une fiche de poste sera jointe à l'arrêté de nomination. Cet emploi ment fits pourse per un contractuel au fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique prácité, qui liste les ces dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux prevent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents et nutamment sur le fondervent de : L'arcicle L.332-0-3" du CSFP pour un emploi permanent

dans les communes de moires de 1000 habitorits ou groupements de communes regroupent moires de 15 000 groupeme Baltitanta

Le controt condu sur le fondement de l'article 1,332-8 du code général de la fonction publique suvésée pourra alors condu pour une aturée maximale de 3 ars renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, si le contrat est rencuvelé, il le sera en contrat à durée indéterminée.

D'autoriser le Maire

A recruser un fonctionnaire ou laurent de concours com pourroir est estable.

pouvoir art emplet et à rigner le contrat de recrutement suivant tes modellités exposées ci-dessus.

A propides, le cus échient, au remanvellement du contrat

dans les limites énombées d'dessus.

 D'adopter la modification du tableau des emples. ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération. de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chaptire et article prévau à cet effet,

Pour extrait certifié conforme. Monvieur le Maire rappelle ou consell monicipal qu'une convention a été signée avec la société LUNYDOGS CAPTURE en l'année 2018 s'engageant envers la commune de Magny à exécuter le ransassage et la capture des chievs et/ou clutons et chata errants bolés et mort sur le tentici

La terffication annuelle est de 492.00 € TTC Monsieur le Maire propose de renouvelei

cette convention.

Moneteur le Malte reppelle au conseil municipal qu'une convention a été signée avec la société Eure-et-Loir INGENIERIE en l'année 2022.

Monsieur le Maire propose de renouveler pour l'année 2026 de cette convention.









Intermarc

ILLIERS COMBRAY

Retrouvez notre marque « COMME A LA MAISON »

Et tous nos produits fabriqués dans nos ateliers

Mais aussi dans notre **BISTROT** 100 % de produits frais























NOS HORAIRES Dul Lundi au Jeudi de 8h30 à 19h15 Vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 Le dimanche de 9h00 à 12h15 Tél: 02 37 24 30 30